

Communiqué de presse n° G/70/2019

Le 10 décembre 2019

Lancement d'un nouveau projet des Nations Unies au Bangladesh visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin

Dhaka (*Actualités de la CESAP*) – La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), en partenariat avec Affaires mondiales Canada et le Gouvernement bangladais, a organisé aujourd'hui une consultation nationale portant sur le développement de l'entrepreneuriat féminin en tant que stratégie de réduction de la pauvreté, d'amélioration du bien-être social et de croissance économique durable.

Cette consultation s'inscrivait dans le cadre du projet d'une durée de cinq ans intitulé « Encourager l'entrepreneuriat féminin : instaurer un climat propice à la création d'entreprises tenant compte des questions de genre », qui vise à créer un climat politique et économique qui favorise l'accès des femmes chefs d'entreprise au capital grâce à des mécanismes de financement innovants, aux technologies de l'information et de la communication et aux solutions numériques. Ce projet est mis en œuvre avec l'appui financier du Gouvernement canadien par l'intermédiaire d'Affaires mondiales Canada.

« Les entrepreneuses et entrepreneurs sont le pilier des économies de l'Asie et du Pacifique et au Bangladesh, on constate que la participation des femmes à l'activité économique est de plus en plus forte. Mû par un objectif ambitieux, celui d'un « Bangladesh numérique », le Gouvernement soutient le lancement d'innovations numériques qui permettront de faire avancer le pays et de stimuler la création d'entreprises. Nous devons tirer parti de cette initiative pour faire en sorte que les entrepreneuses possèdent les aptitudes, compétences et outils nécessaires pour créer leur entreprise et la faire fructifier », a déclaré à cette occasion Armida Salsiah Alisjahbana, Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Secrétaire exécutive de la CESAP.

Sur les quelque 8 millions d'entreprises que compte le Bangladesh, 99,93 % sont des entreprises artisanales ou des microentreprises et petites et moyennes entreprises. Or, seulement 7,2 % d'entre elles sont gérées par des femmes (d'après le recensement économique du Bangladesh de 2013). Les femmes qui sont à la tête de microentreprises et petites et moyennes entreprises rencontrent plusieurs obstacles : elles n'ont pas suffisamment accès aux moyens de financement et aux infrastructures des technologies de l'information et de la communication, leurs connaissances en matière financière et de gestion d'entreprise sont lacunaires et elles sont en butte à des normes sociales discriminatoires.

La consultation nationale qui a eu lieu au Bangladesh a été inaugurée par M^{me} Kamrun Nahar, Secrétaire du Ministère bangladais des questions féminines et de l'enfance. À cette occasion, M^{me} Nahar a déclaré que « ces dernières années, le Bangladesh a fait beaucoup de progrès, sur le plan social comme sur le plan économique, dans le but de se hisser au rang de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2021. Le Ministère des questions féminines et de l'enfance est résolu à soutenir l'entrepreneuriat féminin et la participation économique des femmes, ce qui sera bénéfique au développement du pays dans son ensemble. »

Cette consultation a rassemblé plus de 80 responsables politiques, représentant(e)s de microentreprises et petites et moyennes entreprises et autres parties concernées. M. Safiqul Islam, Directeur général de SME Foundation, a conclu cette manifestation en ces termes : « La consultation nationale qui s'est tenue aujourd'hui nous a livré de précieuses informations sur les difficultés auxquelles font face les microentreprises et petites et moyennes entreprises, tout particulièrement celles qui sont dirigées par des femmes. Les résultats des échanges que nous avons eus aujourd'hui nous aideront à poursuivre les travaux que nous menons actuellement, en collaboration avec la CESAP, pour recenser les obstacles en matière d'accès au financement qui se posent aux microentreprises et petites et moyennes entreprises au Bangladesh et à mieux définir les mesures que les secteurs public et privé peuvent prendre pour promouvoir l'entrepreneuriat. »

Pour toute information complémentaire, les médias sont invités à contacter :

Kavita Sukanandan, Responsable de l'information, Section de la communication stratégique et de la sensibilisation, CESAP, Tél. : (+66) 2 288 1869 / Courriel : sukanandan@un.org